

nous saisit alors. En effet, l'ennemi le plus déclaré du blason, à grand renfort d'imagination et de haine, n'aurait pu se moquer plus cruellement d'un art honorable. Le misérable badigeonneur ne s'était pas contenté de peindre des pièces de sa façon, il avait joint un chef de gueules à un écu de gueules ! Certes, nous qui avons l'intention de présenter au Consulat un savant mémoire pour demander le rétablissement des armoiries lyonnaises sur tous les monuments qui appartiennent à la ville, nous nous garderons bien de donner suite à notre projet. Il nous siérait bien de parler blason à des gens qui ont traité ainsi notre pauvre écu. *Gueules sur gueules ! !*

Nos braves compatriotes s'imaginent, sans doute, qu'il suffit d'avoir pour emblème une figure de lion; ils ne pensent pas que sa couleur, ni celle du fond, soient choses importantes. Les malheureux ! mais ils ignorent donc qu'il y a en Europe près de deux mille familles dont les armoiries ont des lions ! comment les reconnaîtrait-on si les couleurs et d'autres détails n'étaient là pour les distinguer ? Il s'en trouve au moins cent cinquante dans la Belgique seule; douze des anciennes provinces unies l'avaient pris pour leurs armes. Il en est qui se trouvent joints à des pièces diverses, comme ceux de l'ancien Bourbonnais et de Lusignan. — D'autres sont réunis deux à deux, comme dans l'écu de Normandie. — Trois à trois, comme dans les armes d'Angleterre et de Danemarck. — Ou par quatre, comme dans la maison princière de Beauvau. — On par six, comme dans celle de Saresbery. — Si l'on y joint ceux qui n'ont que la tête, comme dans l'écu de Montaigu; — la patte, dans celui des Essarts; — les quatre membres, dans celui des Brancas; — enfin, ceux qui sont purement accessoires aux armoiries, comme chez les Bayard, les Villars, les Saconnay, les Joinville, on ne sera pas étonné que nous portions à plus de quinze cents le nombre des maisons qui ont le lion dans